

Le groupe Macif, partenaire de la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France, soutient le concours « Un des Meilleurs Apprentis de France »

Partenaire de la SnMOF, le groupe Macif soutient le concours «Un des Meilleurs Apprentis de France» qui récompense des œuvres réalisées par des jeunes âgés de moins de 21 ans dans une filière artisanale. La finale se déroulera du 21 au 23 juin prochain au Parc des expositions de la Rochelle.

Partageant les valeurs d'excellence, de précision et d'innovation de la SnMOF, la Macif réaffirme ainsi son attachement à la transmission du savoir-faire français dans l'artisanat, l'industrie ou les métiers du luxe et soutient un événement qui facilite l'accès à l'emploi des jeunes apprentis.

Le concours «Un des Meilleurs Apprentis de France »

La SnMOF organise, chaque année, les concours « **Un des Meilleurs Apprentis de France** ». 6 000 candidats s'inscrivent aux concours dans plus de 90 métiers différents. Les sélections se passent au niveau départemental, régional et national.

Le concours s'adresse aux jeunes âgés de moins de 21 ans, en formation initiale (CAP, BEP et BacPro) provenant d'établissements publics ou privés, sous statut scolaire ou sous contrat d'apprentissage.

Le concours se compose de 2 types d'épreuves :

- Fabrication d'une œuvre en amont exposée à un jury sur place : 400 chefs d'œuvres des finalistes seront exposés et visibles par le grand public durant le week-end.
- Passage de l'examen en direct pour les fleuristes et les apprentis de la section vente et Action Marchande.

Le jury sera composé de 230 personnes parmi lesquels des Meilleurs Ouvriers de France, des professionnels et des formateurs.

Renouvellement du partenariat avec la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France

Ce partenariat, conclu pour la première fois en 2010 entre la Macif et la SnMOF, concourt au développement de la filière d'excellence dans l'artisanat, l'industrie et les métiers du luxe.

●● Notre partenariat politique et technique de longue date avec la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France concourt au rayonnement des métiers de l'artisanat. Notre expertise avérée dans la conception et la distribution de produits d'assurance dédiés aux professionnels nous permet d'apporter des solutions assurantielles parfaitement adaptées à l'ensemble des artisans adhérents à la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France. ●●

Denis Breillat, Responsable des partenariats au sein du groupe Macif

« Atout Apprentis », pour sécuriser les parcours des apprentis

Engagée pour favoriser l'autonomie des jeunes et faciliter leur entrée dans la vie active, le groupe Macif **sécurise les parcours professionnels et personnels des apprentis** avec une **offre spécifique** « **Atout Apprentis** » qui réunit l'ensemble des solutions assurantielles, dédiées à leurs besoins et adaptées à leur budget dans les domaines de la santé, de la mobilité, du logement ou encore du crédit.



Groupe aux valeurs mutualistes, nous réunissons plus de 5 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens. Gérant plus de 18,4 millions de contrats au 1^{er} janvier 2017 (en assurances de dommages, santé/prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,293 milliards d'euros en 2016. Plus d'infos sur www.macif.fr